

Toulibre

chez Gaël Utard
Appartement 330
60, rue de Cugnaux
31300 Toulouse
E-mail: contact@toulibre.org
Web: <http://www.toulibre.org>

Monsieur Jean Pierre Lloret
Adjoint au Maire de Toulouse

Toulouse, le 20 septembre 2006,

Objet : Demande d'hébergement du siège social d'une association

Monsieur,

Notre association Toulibre, créée en septembre 2005, a pour objectif de promouvoir les Logiciels Libres à Toulouse et dans sa région au travers de conférences, d'ateliers et de débats dans des lieux culturels de la région.

Nous souhaitons donner un statut officiel à notre association en déposant des statuts en préfecture. En effet, suite à une conférence de présentation des Logiciels Libres que notre association a organisé au Centre Culturel Bellegarde en avril 2005, le directeur M. Pierre Sauvage a proposé d'accueillir régulièrement notre association dans ses locaux et d'héberger son siège social. Notre rencontre régulière aurait lieu toutes les deux semaines dans la salle Seniors 1 au Centre Culturel de Bellegarde à Toulouse.

Les statuts de notre future association détaillent les objectifs de celle-ci dans l'article 2 : « *Cette association a pour objet d'engager toute action susceptible d'assurer la promotion, le développement, et la démocratisation des Logiciels Libres dans la région Midi-Pyrénées. L'association est également concernée par la promotion des œuvres diffusées sous les termes d'une licence libre. Sont considérés comme libres les logiciels ou œuvres que l'on peut librement utiliser, étudier, copier, modifier et redistribuer.* »

Par la présente nous vous demandons l'autorisation d'héberger le siège social de notre association ainsi que notre rencontre régulière au Centre Culturel Bellegarde, 17, rue Bellegarde à Toulouse. Dans le cas où vous répondriez favorablement à notre demande, serait-il possible de nous faire parvenir des attestations officielles, d'une part concernant l'hébergement du siège social et d'autre part concernant l'utilisation des locaux du Centre Culturel Bellegarde ?

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Thomas Petazzoni

Gaël Utard

Bruno Coudoin